

Indicateurs	Déterminant	CIBLE	Relevé 30/06/19	Relevé 31/12/19	Ecart cible 31/12/19	% écart cible	Commentaire
PRIORITE 1 : Une société civile plus organisée, informée, capable et viable							
1.1 - Le partenariat effectif entre l'État et la société civile est ancré dans un cadre légal et institutionnel approprié.							
1.1.1 Nombre d'initiatives législatives concernant la liberté d'association qui se concrétise dans des textes de Loi	La loi liberté d'association est promulguée et appliquée	1	0	0	-1	0%	Processus actuellement en début de phase, Analyse de la proposition au niveau du MJL avant dialogue avec SC
1.1.2 Nombre d'initiatives et de mécanismes favorisant des cadres de concertation entre acteurs étatiques et OSC	D'ici 2020, les cadres de concertation existent au niveau de toutes les communes et sont fonctionnels	77	77	77	0	100%	Dans chaque commune, il existe un cadre de concertation opérationnel entre les AL et les Cellules de Participation Citoyenne. Celles-ci rencontrent les AL dans près de 476 groupes de travail (en moyenne 6 par commune)
1.2 - Les capacités des OSC sont renforcées dans leurs dimensions organisationnelle, institutionnelle et technique pour jouer leur rôle de suivi/évaluation des politiques publiques (nationales, sectorielles, locales)							
1.2.1 - Niveau de connaissance, de la part de l'UE et les EM +Suisse, des "acteurs de changement", parmi les OSC	Une Cartographie/Mapping fonctionnel des OSC suivant une approche sensible au genre disponible fin 2017	1	1	1	0	100%	La cartographie et mapping des OSC pilotée par la MdSC est opérationnelle depuis juin 2018
1.2.2 - Nombre d'OSC ayant renforcé leurs capacités d'analyse, de proposition et de dialogue (MdSC et part. des EM +Suisse)	Au minimum 2000 OSC ont été renforcées et jouent leur rôle de veille et de force de proposition	2000	3531	3713	1713	186%	A ce jour, la MdSC a renforcé près de 2.281 OSC (pools thématiques), le RePaSOC PDDC5-CA4, 158 OSC et les programmes Redevabilité et Partic2, 1.092 OSC
1.2.3 - Existence d'un mécanisme de référencement volontaire des OSC (label de qualité-charte des OSC du Bénin)	Mise en place du mécanisme de label de qualité volontaire	1	1	1	0	100%	Le processus de labellisation des OSC a été lancé en septembre 2018 (année 1 - 7 OSC certifiées sur 25 dossiers de demande)
2. La participation des OSC dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques au niveau national et local, ainsi que la transparence dans les ressources publiques et la lutte contre la corruption sont encouragées.							
2.1 - Les OSC (et leur base sociale) sont mieux informées et participent dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques de développement (au niveau national et local).							
2.1.1 - Nombre d'OSC ou réseaux participant au dialogue sur les politiques sectorielles	au moins 1140 OSC pour le suivi et dialogue interactifs au niveau local et 6 faitières au niveau national	1140	1468	1533	393	134%	A ce jour, près de 1 468 OSC participent aux dialogues interactifs sur les politiques sectorielles (CPC, Unions des OPA et Coopératives, Union des mutualités, ...)
2.1.2 - Nombre de politiques reflétant des contributions de la part des OSC et ses réseaux au niveau des politiques SSB	77 PDC 3e Génération élaborés avec les OSC (niveau communal); 6 politiques sectorielles (niveau national)	82	78	78	-4	95%	76 CPC ont été impliqués dans les processus d'identification des axes de développement, les Unions des producteurs et les Unions des mutualités, également, Au niveau national, la politique du Min Agriculture est élaborée avec les plateformes PNOPPA et PASCIB
2.1.3 - Transparence du processus budgétaire gouvernemental et d'information sur les politiques publiques pour la SC	Les OSC nationales sont plus impliquées à toutes les étapes du processus budgétaire gouvernemental	1	3	3	2	300%	Appui à 3 réseaux d'OSC sont appuyés par Régie RePaSOC pour l'élaboration et le suivi des politiques sectorielles, la lutte pour la transparence et contre la corruption et le suivi du budget de l'Etat
2.2 - Les OSC participent activement aux mécanismes de reddition de comptes publics (reddition des comptes, audits)							
2.2.1 - Nbre OSC formées pour le suivi du processus budgétaire (lois de finances - LOLF)	1200 OSC (1140 OSC locales et 60 OSC sectorielles)	1200	1165	1215	15	101%	1140 OSC et près de 25 OSC nationales ont été formées sur le suivi du processus budgétaire par SWB/ALCRER (CPC) et SWB/Rifonga (subv Directe RePaSOC-Régie)
2.2.2 - Nbre actions des OSC auprès des organisations de contrôle et d'audit face à la Justice et aux médias.	au moins 30 actions identifiées par les OSC et 40% des dossiers ont vu leur instruction au niveau des tribunaux	30	14	15	-15	50%	A ce jour, 14 actions ont été portées par les OSC auprès des instances juridiques
2.2.3 - Pourcentage de communes où les espaces de dialogue et collaboration avec les A.L. sont opérationnels.	100%	77	76	77	0	100%	Dans toutes les communes hormis Cotonou, les CPC participent aux espaces de dialogues avec les AL. La CPC de Cotonou vient d'être créée en juillet 2019, et les espaces de dialogues AL-OSC Cotonou ne sont pas encore opérationnels
2.3 - la transparence budgétaire de l'Etat est promue en associant les OSC aux informations budgétaires à chaque étape du processus budgétaire.							
2.3.1 - Nombre de mesures d'appui à la vulgarisation du projet de budget citoyen	La SC participe au processus de vulgarisation du budget citoyen	1	9	13	12	1300%	Au niveau national, SWB ; au niveau local, 11 communes appuyées par RePaSOC-PDDC-CA4, ont participé au processus de vulgarisation du budget citoyen
2.3.2 - Nombre de sessions d'information sur la transparence budgétaire réalisés avec les médias.	Sessions tenues dans les 77 communes	231	75	266	35	115%	A ce jour, sessions tenues dans les 25 communes appuyées par RePaSOC-PDDC5-CA4 et par Redevabilité/Partic2 (87 audiences publiques de reddition des comptes, 11 communes et 131 villages sensibilisés sur budget participatif via radios locales et 8 magazines radio...
2.3.3 - Nombre d'articles, opinion et reportages sur le suivi budgétaire réalisé par différents partenaires et les médias	9 actions	9	4	4	-5	44%	actions soutenues par Partic2
2.3.4 - Nbre réunions d'échanges avec les institutions sur l'amélioration de la transparence budgétaire en faveur du public ;	2 au niveau national (prép. budget et adoption à l'AN) 76 au niveau communal	78	31	31	-47	40%	A ce jour, 31 réunions d'échanges entre AL et CPC (Redevabilité et Partic2)
2.4 - Les capacités des défenseurs des droits de l'Homme sont renforcées.							

Indicateurs	Déterminant	CIBLE	Relevé 30/06/19	Relevé 31/12/19	Ecart cible 31/12/19	% écart cible	Commentaire
2.4.1 - Nombre de réseaux des défenseurs des droits de l'Homme renforcés et/ou mis en place.	Une association par commune / un réseau par département	77	1	1	-76	1%	Une plate-forme opérationnelle, identification des OSC locales via cartographie et réseau CSB
2.4.2 - Etablissement d'un mécanisme systématisé d'échange d'informations entre organisations et défenseurs des droits	une plate-forme nationale opérationnelle	1	1	1	0	100%	une plate-forme nationale existe et réunit les principales OSC DH
2.4.3 - Nombre d'initiatives de promotion des droits des jeunes et des femmes prises par la société civile	Nombre de projets qui soutiennent les initiatives OSC de promotion des droits des jeunes et des femmes	6	15	15	9	250%	Projets financés par RePaSoc-Régie et par PACTE-UE
2.4.4 - Nombre d'actions de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants	Nombre de projets luttant contre les VBG	77	24	24	-53	31%	Actuellement identifiés: Projets financés par RePaSoc-Régie (2), PASS- SOUROU (14) et par PACTE-UE (8)
2.5 - Les OSC promeuvent l'augmentation de la participation des femmes aux instances décisionnelles, notamment sur la proposition de loi portant sur l'égalité d'accès aux fonctions entre hommes et femmes.							
2.5.1 - Nombre d'actions de plaidoyer pour la loi parité ou prise d'un décret présidentiel pour l'égal accès des femmes	La loi sur la parité Homme/Femme aux instances de prises de décision est promulguée et appliquée	1	1	1	0	100%	Action menée par Redevabilité
2.5.2 - Nombre et qualité d'outils développés pour la pérennisation des actions genre des OSC y compris VBG	Une boîte d'outils de formations sur le genre est disponible fin 2019	1	0	1	0	100%	Activité en cours
2.5.3 - Nombre et Qualité des femmes leader politique dont les capacités sont renforcées pour la gestion de leur mandat	16 femmes élues conseillères communales	16	16	18	2	113%	14 femmes appuyées par REFEK (RePaSoc-PDDC5-CA4) et 2 femmes renforcées par RECAFEM (Rifonga)
2.5.4 - Nombre concret d'actes de promotion de l'égalité du genre de la part du Gouvernement et des communes	3 actions par commune par an inscrites au PAI et réalisées pour réduire la discrimination des groupes vulnérables	75	48	134	59	179%	Actions menées par les OSC/OCB appuyées dans les 25 communes couvertes par RePaSoc/PDDC5-CA4
PRIORITÉ 3 : La société civile contribue efficacement au développement économique et social inclusif au niveau local.							
3.1 - Au niveau local, appuyer la consolidation de la participation effective des OSC dans les PCD et d'apprentissage de la gestion de l'espace public multi-acteurs sensible au genre de gouvernance locale.							
3.1.1 - Nombre de cadres intégrateurs pour la mise en œuvre de projets de développement (AL/STDéc/ANE/PTF)	au moins 18 cadres intégrateurs opérationnels et fonctionnels	18	18	21	3	117%	Nombre de Cadres intégrateurs appuyés par la MDSC. Le concept est repris par le Min de la Décentralisation et sera généralisé aux 77 communes du Bénin. La MDSC se concentrera sur le renforcement des OSC à travers les pools thématiques
3.1.2 - Existence d'un plan d'accompagnement et de travail en partenariat entre les OSC et les collectivités territoriales (PAI)	76 plans d'actions discutés entre AL et OSC et suivi des invest Fadec et PAI	77	76	77	0	100%	Dans chaque commune hors Cotonou, les CPC (Redevabilité et Particip2) et certaines OSC/OCB (RePaSoc-PDDC5-CA4) assurent le suivi des investissements PAI
3.1.3 - Nbre actions, issues d'un consensus multi-acteurs pour l'exécution de projets	77 (au moins 1 action conjointe par commune)	77	0	181	104	235%	CA4 GIZ - 112 projets engagés dans budget participatif et 69 problématiques résolues dans le cadre multi-acteurs
3.2 - Soutien aux OSC visant à améliorer l'accès de la population à des services sociaux de qualité (et son utilisation de ceux-ci) renforcés et appuyés durablement.							
3.2.1 - Capacités des OSC pour améliorer l'accès aux services de base (planification et monitoring)	Dans chaque commune, au moins un groupe de veille citoyenne est renforcé	77	76	77	0	100%	Il existe dans certaines communes plus qu'un groupe de veille appuyé par les partenaires: 76 CPC, 74 PUSS et UCM et 259 ACEP
3.2.2 - Amélioration de l'accès/qualité des SSB, pour les femmes, les groupes défavorisés (Eau, Soins, Education)	Dans les 77 communes, les OSC initient et/ou participent le/au dialogue inclusif sur l'offre des services de base (67 communes couvertes par le Fosir et des conférences ont été données dans les 10 autres communes)	77	144	208	131	270%	77 CPC (Particip2 et Redevabilité) et 67 groupes d'OSC appuyés par les projets RepaSOC Régie, Protos, Omidelta, Pass-Sourou et LouvCoop participent au dialogue sur l'offre des services de base
3.2.3 - Nombre d'actions mises en œuvre par des partenariats multipartites OSC/AL/secteur privé	77 actions, soit au moins une par communes, sont initiées	77	175	261	184	339%	76 CPC (hors Cotonou), 93 ACEP et 6 UCM mènent des actions en partenariat multi acteurs
3.3 - Une SC qui contribue efficacement au dev éco et social inclusif au niveau local dans des secteurs tels que le développement rural, la sécurité alimentaire, l'environnement et l'énergie au niveau local							
3.3.1 - Les OCB des groupes vulnérables de fermes et de jeunes, par micro-projets, permettent à leurs membres d'avoir un revenu régulier pour accéder aux SSB	Au moins 25 OCB et associations de base bénéficient de subvention à l'issue des APP RePaSoc	25	78	36	11	144%	Valeur 06/19 corrigée. A ce jour, 36 OCB bénéficient d'une subvention en cascade du RePaSoc-Régie
3.3.2 - Les OCB/OSC financées par micro-projets participent aux dialogues inclusifs des politiques de dev de leurs communes	70% des OSC (FOSIR-RePaSoc Régie) développent un ancrage institutionnel et participent aux dialogues politiques locales	70	0	36	-34	51%	A ce jour, 36 OCB bénéficient d'une subvention en cascade du RePaSoc-Régie mettant en œuvre un projet issu des PDC de leur commune

<i>Indicateurs</i>	<i>Déterminant</i>	CIBLE	Relevé 30/06/19	Relevé 31/12/19	Ecart cible 31/12/19	% écart cible	Commentaire
3.3.3 - Nombre d'actions économiques bénéficiaires des partenariats consolidés (OSC, Secteur privé, AL)	10 initiatives en faveur de l'emploi des jeunes et femmes	10	35	35	25	350%	Projets subventionnés par RePaSOC Régie depuis avril 2019 (24) et 11 projets financés dans le cadre des subventions PISCA 2019 (FSPI)
3.3.4 - Nombre d'emplois créés au profil des jeunes et des femmes	1000 emplois créés pour les jeunes et les femmes 200 initiatives entrepreneuriales de jeunes viables	1000	965	682	-318	68%	Valeur réelle au 31/12/19. 682 emplois créés dans le cadre des projets financés par le FSPI et RePaSOC-Régie sur financement 2019
3.4 - Dans les zones rurales, les capacités de production, transformation et de commercialisation des organisations de producteurs et des coopératives sont consolidées							
3.4.1 - Nombre de projets publics communaux mis en œuvre grâce aux OPA et coopératives dans les décisions publiques,	Au moins un projet public communal mis en œuvre par commune	40	55	67	27	168%	55 initiatives ont été mises en œuvre avec les communes suite à l'influence des OPA appuyées par PROF1 (Enabel), SAE (LouvCoop) et PASDER (Suisse)
3.4.2 - Dans certains bassins de production, augmentation de la participation au dév éco local de la part des OPA et coop	Nombre de communes où les associations de producteurs participent aux comités de dév éco local	40	42	63	23	158%	Sur les 53 communes où les OPA sont renforcés par les partenaires, 42 communes ont intégré les représentants d'OPA dans les comités de développement économique
3.4.3 - Démultiplication du potentiel économique des producteurs et Coopératives grâce à la transformation et la commercialisation	Le pouvoir d'achat des membres des coopératives augmente de 30% grâce à la transformation et à la commercialisation	30%	26%	26%	-0,04	87%	Moyenne relative tirée des données "Pouvoir d'achat" recensées au niveau des bénéficiaires du programme PROF1 (37%) et PASDER (15%)
3.4.4 - Nombre d'OP qui ont professionnalisé leurs activités de production/transformation qui jouent un rôle SC au niveau local	au moins 70 Op qui ont professionnalisé leurs activités de production/transformation ont un rôle SC au niveau local	70	143	152	82	217%	Il s'agit ici d'Unions communales recensées. Il est à remarquer que 775 coopératives agricoles ont-elles aussi été renforcées (PROFI et PROAGRI) mais n'interviennent comme acteurs SC qu'à travers leurs Unions